



Villa Marguerite Yourcenar

Direction : Achmy Halley
Résidence d'auteurs / Nord

Date de mise à jour : 7 décembre 2011

Présentation :

La résidence départementale Marguerite Yourcenar – Conseil général du Nord (anciennement Villa Mont Noir) se situe au cœur du parc départemental Marguerite Yourcenar, sur le site des Monts de Flandres, à Saint-Jans-Cappel. Elle accueille chaque année, depuis 1997, de mars à juillet puis de septembre à novembre, des écrivains venus de toute l'Europe, ou des auteurs francophones venus du monde entier. Tous les genres littéraires (roman, **théâtre**, poésie, essai, nouvelle, BD, littérature jeunesse...) sont acceptés.

Principaux objectifs de la résidence :

- > Résidence partagée entre 3 résidents qui permet aux auteurs d'échanger et de se rencontrer
- > Écrire dans un lieu paisible, calme et stimulant
- > Rencontrer le public du Nord au cours de soirées littéraires, salons du livre, animations scolaires, rencontres en librairies...

Durée moyenne d'une résidence : 1 à 2 mois

Date limite pour le dépôt des dossiers : 31 janvier

Nombre de résidents accueillis par année : 15

Conditions de candidature :

Résider en Europe et/ ou avoir publié à compte d'éditeur au minimum un livre chez un éditeur européen ou être auteur francophone du monde entier.
Pas de limite d'âge.
Faire une candidature spontanée.

Comment postuler :

Adresser à la Villa Marguerite Yourcenar un dossier comprenant :

- > Un formulaire de renseignements
- > Une notice biobibliographique
- > Une lettre de motivation
- > Un résumé du manuscrit sur lequel ils projettent de travailler au cours de leur résidence
- > Une revue de presse de 5 articles maximum
- > Quatre exemplaires de leur dernière parution
- > Le cas échéant, quatre exemplaires d'un autre de leurs livres, représentatif de leur démarche artistique

Type d'hébergement proposé :

- > Studios individuels de 24 m², à la campagne, dans une villa
- > Une gouvernante est chargée de la restauration et de l'entretien

Équipements mis à la disposition du résident :

- > Une salle informatique avec accès Internet, photocopieuse et imprimante
- > Une bibliothèque multilingue
- > Une salle de repos avec télévision, chaîne-hifi...
- > Une salle à manger commune
- > Une cuisine équipée
- > Une voiture et 3 bicyclettes

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

Frais à la charge du résident :

> Le repas du midi, des week-ends et jours fériés

Frais pris en charge par la structure :

> Un voyage (aller-retour) des écrivains résidents depuis leur lieu d'habitation est pris en charge par le Conseil général du Nord
> Le logement, le petit-déjeuner et le repas du soir

Contreparties demandées aux auteurs accueillis :

> Durant leur séjour à la Villa, les écrivains en résidence participent à une ou plusieurs rencontres publiques lors d'événements littéraires à la Villa ou hors les murs (soirées littéraires mensuelles, rencontres avec des scolaires, salon du livre, séance de dédicace en librairie...)
> Lors de la publication de leurs ouvrages et d'éventuelles rééditions et traductions, les écrivains s'engagent à faire figurer sur le recueil auquel ils ont travaillé pendant leur résidence, une formule du type : « L'auteur a bénéficié pour la rédaction de ce livre d'une résidence littéraire à la Villa Marguerite Yourcenar et d'une bourse d'écriture du Conseil général du Nord » et à en adresser deux exemplaires à la Villa Marguerite Yourcenar

Autres spécificités :

> Dispositif pérenne
> 1 session annuelle
> La résidence est assortie d'une bourse mensuelle : les écrivains résidents perçoivent une bourse de 60 euros par jour de présence effective soit 1800 euros pour un séjour de 30 jours. Cette bourse de résidence leur est versée par virement administratif
> Un auteur accueilli peut scinder sa résidence en deux fois

Accompagnement des auteurs dans leur travail d'écriture :

> Échanges avec d'autres auteurs, lectures publiques, discussions autour de leur travail

Pour plus d'informations : www.cg59.fr

Contact du référent ou personne chargée des résidences :

Françoise Bultez

03 28 43 83 00 / fbultez1@cg59.fr

Villa départementale Marguerite Yourcenar – Conseil général du Nord

2266 Route du Parc

59270 Saint-Jans-Cappel

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

© Document établi par le pôle auteurs du Centre national du Théâtre. Pour toute utilisation de ce travail, merci de signaler votre source.